



INNU TAKUAIKAN
UASHAT MAK MANI-UTENAM

Programme

Logements abordables - *Uashat mak Mani-utenam*

Phase 1 – 2022-2023

Préparé par : Rémy Bastien, consultant

1. Prêt hypothécaire

Le prêt hypothécaire effectué directement à la Banque du Canada (se situe entre 0.64 et 3.00 %).

- . 2 termes de 10 ans ;
- . Le dernier 5 ans fait par ITUM ou propriétaire.

2. Coût du loyer

Le coût du loyer abordable (9 février 2022) :

Sept-Îles Média : . Logement 5½ à 885.00 \$
. Abordable 80%, donc : 668.00 \$

. Loyer	668.00 \$
. Électricité	200.00 \$
. Assurance responsabilité	<u>30.00 \$</u>
Coût total	898.00 \$ / mois

3. Priorité I

1. Détails du programme

a) Inventaire et profil des personnes résidant dans des duplex

Nous avons un parc de ± 48 duplex dans les deux communautés, ceux qui sont déjà dans un logement social ou de la bande. L'idée est de maximiser ces logements pour les assistés sociaux et inciter les travailleurs à libérer leur logement et adhérer au programme de logements abordables d'ITUM.

3. Priorité I - suite

1. Détails du programme (suite)

- b) Le programme s'adresse à la clientèle ayant obtenu un duplex dans le passé et qui désire obtenir une maison unifamiliale. C'est un programme pour travailleurs et travailleurs saisonniers ayant un revenu mais une mauvaise cote de crédit et/ou un revenu insuffisant auprès des institutions financières pour se qualifier au programme de Volet individuel d'ITUM.
- c) Dans le cas des résidents qui veulent transférer d'un duplex vers un logement unifamilial abordable, les critères d'admissibilité sont :
- . Offert aux travailleurs seulement, sans aucune obligation de prendre ce nouveau programme (à la discrétion du résident) ;
 - . Aucun défaut de paiement de loyer ;
 - . Selon l'ancienneté (la date d'entrée dans les duplex) ;
 - . Aucune mise de fonds (2 500.00 \$) et aucune compensation pour le logement (\$).
- d) Autres membres de la communauté de Uashat mak Mani-utenam.

2. Admissibilité – Mise de fonds 2 500.00 \$

- . Loyer de 668.00 \$ / mois ;
 - . Électricité aux frais du bénéficiaire ;
 - . Entretien fait par le résident de la maison à ses frais (comme le programme Volet ind.) ;
 - . Assurance meubles à payer ;
 - . Assurance habitation au frais d'ITUM ;
 - . Hypothèque sur 25 ans ;
 - . Programme pour travailleurs et travailleurs saisonniers*, assistés sociaux non éligibles ;
- * Salaire ± 31 000 \$ annuellement (avec la preuve de l'employeur concernant le salaire et la récurrence de l'emploi)

4. Méthode de distribution des 40 unités (2022-2023)

a) Mani-utenam

- . 10 unités unifamiliales (remplacement duplex) ; . 1 unité maison (déjà attribuée) ;
- . 4 unités - logements adaptés ;
- . 5 unités pour nouveaux bénéficiaires.

b) Uashat

- . 11 unités unifamiliales (remplacement duplex) ; . 4 unités - logements adaptés ;
- . 5 unités pour nouveaux bénéficiaires.

5. Distribution des unités faite par l'administration de l'habitation

Pour les unités des nouveaux bénéficiaires, la méthode d'attribution sera la suivante :

- . Une date de tombée finale des demandes sera annoncée ;
- . Formulaire d'inscription complété avec dépôt de 2 500.00 \$ à ITUM ;
- . Tous les demandeurs qui se qualifient avec dépôt seront identifiés dans un boulier pour chaque village, les 5 premiers sortis seront ceux construits cette année. Les autres seront priorisés en 2023-2024.